

XXIIe année

No 9

—o—

Septembre

1919

—o—

——
XXIIe Année

ANNALES

des

PRETRES-ADORATEURS

et de la

LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SÉRIE

Canada: \$1.00 - - - - - États-Unis: \$1.25

368 MONT-ROYAL EST, MONTRÉAL, P. Q.

Sommaire du numéro de septembre 1919

	PAGES
I. — Mémorial de retraite: la vie eucharistique du prêtre.....	Mgr G.-R. Rosa 257
II. — Le premier Congrès eucharistique diocésain de Rome.....	H. Evers, s. s. s. 266
III. — Sujet d'adoration: Les vertus sacerdotales. III La pratique de la charité fraternelle: l'indulgence.....	279
IV. — Une messe au Colisée.....	H. Evers, s. s. s. 282
V. — Chronique romaine: les principales œuvres eucharistiques de Rome.....	285

DÉFUNTS

M. l'abbé F. de B. Boutin, du diocèse de Québec, membre de l'association depuis août 1895.

M. l'abbé Benjamin Demers, du diocèse de Québec, membre de l'association depuis mai 1907.

LES VERTUS SACERDOTALES

OU

Le prêtre sanctifié par sa messe

Nous sommes heureux d'annoncer à nos vénérés lecteurs que le volume du regretté Père Tesnière "*Le prêtre sanctifié par sa messe*" est maintenant en vente à nos Bureaux. Ce volume, si impatiemment attendu, est une étude fouillée, approfondie, des devoirs qui ressortent pour le prêtre de la méditation de chacune des parties du Saint Sacrifice.—A cette étude viennent s'ajouter quelques méditations sur la célébration de la Sainte Messe.

Montrer comment, d'une part, le Saint Sacrifice pour être offert avec les dispositions parfaites que le Seigneur désire voir en chacun de ses ministres, oblige ceux-ci à la pratique de toutes les vertus; faire voir, d'autre part, comment le sacrifice eucharistique offert chaque jour par le prêtre lui fournit l'exemplaire achevé de toutes les vertus sacerdotales, en même temps que le secours le plus puissant pour parvenir à cet idéal de sainteté, tel fut le but de l'auteur. Cet ouvrage ne peut donc manquer d'être utile aux prêtres déjà avancés dans la carrière non moins qu'à ceux qui se préparent à y entrer, car se sanctifier n'est-ce pas le travail quotidien du prêtre aussi bien que du séminariste?—Une table alphabétique des matières très détaillée facilite grandement les recherches.

Le volume in-12 de 600 pages se vend \$1.25, franco, 1.35.



Mémorial de Retraite

La vie eucharistique du prêtre (1)

Soit qu'on envisage l'Eglise comme un vaste corps dont les fidèles dispersés sur la face de la terre sont les membres, soit qu'on la considère dans chacun de ses membres en particulier, Jésus au Sacrement est pour l'Eglise un trésor, un grand trésor, son trésor.

Jésus au Sacrement est l'époux, le protecteur, le guide de l'Eglise universelle; il est sa lumière, son maître, son docteur. C'est là que, de fait, il tient sa promesse de l'assister tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.

De même pour chacun des membres de l'Eglise, Jésus-Eucharistie est sa consolation dans les peines, son refuge, sa force, son appui aux jours de l'épreuve, son ami de tous les instants, l'aliment de son âme, le principe et le centre de sa vie spirituelle.

Mais pour le prêtre, l'Eucharistie est quelque chose de plus encore, elle est beaucoup plus, elle est tout. C'est elle qui le constitue prêtre, car tous les ministères qu'il exerce se rapportent à ce divin Sacrement. Enlevez l'Eucharistie et le prêtre disparaîtra. Plus de tribunal de la réconciliation; plus de fidèles à préparer au banquet divin, plus de communions à distribuer, plus de sacrifice à offrir à Dieu; le prêtre devient inutile, toutes ses autres fonctions peuvent être exercées par des laïques. Voilà pourquoi le protestantisme, en niant la présence réelle a tué le prêtre et annulé le sacerdoce. L'Eglise catholique au contraire, en croyant que sous les

(1) Ce beau et substantiel travail est une traduction du rapport présenté au premier Congrès eucharistique de Rome par Mgr G. R. Rosa. Nous l'offrons à nos vénérés confrères comme un mémorial de retraite. Aux résolutions déjà prises pourquoi ne pas ajouter celle *de mener une vie plus eucharistique* ?

voiles eucharistiques se trouve véritablement, réellement et substantiellement vivant ce Jésus qui a souffert sur la croix et qui règne dans la gloire, l'Eglise, exalte le prêtre et lui fait partager avec Jésus les souffrances de sa Passion, les splendeurs de sa gloire. Bien plus, c'est Jésus lui-même qui, par une abondance de faveurs extraordinaires, l'élève jusqu'à lui et dans un embrassement plein d'amour le presse sur son Cœur. Il l'élève jusqu'à lui et le presse sur son Cœur par un appel qui est la première caresse, une invitation à s'élever au-dessus de ce qui est commun aux autres: *Separavit vos Deus Israël ab omni populo et junxit sibi*: (Num xvi 9). Le monde pourra porter un jugement faux sur cet appel, le considérer comme une résolution humaine et même l'exploiter matériellement, mais Jésus qui en est jaloux, le revendique comme une grâce qui ne vient que de lui: *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos* (Joan. xv 16).

Il l'élève jusqu'à lui et le presse sur son Cœur par un sacrement qui ne contient pas l'auteur de la grâce, mais qui confère puissance sur l'auteur de la grâce, un sacrement qui semble provenir de la mort de Notre Seigneur, car un moment avant cette mort il disait à ses prêtres: *hæc quotiescumque feceritis in mei memoriam facietis*; et au premier instant de sa vie glorieuse après cette mort: *quorum remisieritis peccata remittuntur eis*.

Il l'élève jusqu'à lui et le presse sur son Cœur d'une manière indissoluble. En vertu d'un caractère ineffaçable qui d'après S. Thomas (Suppl. xxxvii, 5), est imprimé dans l'âme lorsque l'évêque lui présente le calice, comme une parole sacrée écrite avec le sang divin dans son âme, le prêtre catholique est élevé à la participation du sacerdoce éternel du Christ: *Tu es sacerdos in æternum*.

C'est par une vocation si élevée, par un sacrement si sublime, par un caractère si sacré qu'il est placé au-dessus de toutes les grandeurs et de toutes les puissances terrestres, d'une manière plus parfaite que s'il avait en main un sceptre, que s'il était revêtu d'un manteau de pourpre, et que s'il portait sur la tête une couronne: *Excelsum fecit et circumcinxit eum zona gloriæ et induit eum stolam gloriæ*. Il est en

effet l'envoyé de Jésus: *sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* Il est la voix de Jésus: *qui vos audit me audit.* Sa mission n'est pas différente de celle du Saint Esprit: *munus Spiritus Sancti sacerdotis officium.* (S. Ambr.)

C'est le prêtre en effet qui, chaque jour, monte à l'autel pour y célébrer ces divins mystères qui sont plus qu'un souvenir, qui sont un renouvellement du sacrifice de la Croix. Jésus qui s'est offert au Père comme victime volontaire d'expiation et de paix, agneau immaculé qui efface les péchés du monde, Jésus n'a pas seulement voulu pousser le sacrifice jusqu'à la mort et à la mort de la croix, mais parce que cette mort devait porter le salut et la vie à tous les hommes, il a voulu, tout en restant impassible et immortel, apparaître aux yeux de tous les hommes sous l'apparence de mort. Dans sa sagesse et sa puissance infinies, dans sa bonté inépuisable, il a trouvé le moyen de perpétuer le sacrifice; si cela ne fait pas plus grande la rédemption, du moins cela rend infiniment plus grande la preuve d'amour qu'il a donnée aux hommes dans l'extension de l'œuvre rédemptrice. Ce fut précisément de cet amour plus fort, plus intense que Jésus ressentit pour les hommes à la fin de sa vie, que naquit le prêtre. Il y avait un sacrifice visible bien que non sanglant; il devait donc y avoir aussi, outre le prêtre éternel, un prêtre créé.

Voilà donc que l'"*homo Dei*", entouré d'une nuée mystérieuse, monte à l'autel et avec une puissance que saint Bernard compare à la puissance des personnes divines: *sicut potestas divinarum personarum*, il s'élève au dessus des anges et des archanges: *nam non angelis sed solis sacerdotibus*, dit encore le même Père, *corporis et sanguinis sui commisit consecrationem.* Né avec le sacrement de l'autel, du Cœur de Jésus, dans un moment de tendre effusion envers les hommes, le prêtre catholique demeure lié à cet auguste Sacrement comme à sa fin, comme au but de son existence. C'est l'Eucharistie qui constitue la différence spécifique qui détermine et distingue le prêtre de tous les autres hommes.

C'est pourquoi il est nécessaire qu'entre le prêtre et l'Eucharistie existe la plus intime union et correspondance. Non seulement l'union qui provient d'une cause externe, à savoir

de la volonté positive de Jésus qui relie le prêtre à son Sacrement. Non seulement l'union qui naît de la commune estimation des fidèles, qui savent que: *angeli nomen habet sacerdos*, parce que il est médiateur comme l'ange entre Dieu et les hommes, et qu'ils doivent recourir à lui puisque: *ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis*. Mais, entre le prêtre et l'Eucharistie, il doit y avoir une union intime de tendre affection, voulue personnellement par le prêtre lui-même, comme elle est voulue personnellement par Jésus.

Jésus en effet, un instant seulement après la grande institution, alors que les lèvres des Apôtres sont encore empourprées de son Sang et qu'à leurs oreilles résonne encore la divine parole qui les a fait prêtres, Jésus leur dit: "Désormais, je ne peux plus vous appeler serviteurs... Comment vous nommerai-je? Ah! vous êtes mes amis." Le prêtre ne peut donc être autre chose qu'un ami de Jésus au Sacrement, de sorte que les goûts de Jésus deviennent les goûts du prêtre, les vertus de Jésus, les vertus du prêtre, la vie et l'action de Jésus, la vie et l'action du prêtre. Uni à Jésus dans une action sublime qui, bien que possédant sa valeur indépendamment de l'affection et de l'amour personnel du ministre, l'élève pourtant jusqu'à le faire agir et parler au nom du Christ, combien il serait méseant qu'il se laissât traîner comme un cadavre par suite du péché, ou comme un instrument récalcitrant et inapte à cause de la tiédeur d'une vie toute sensuelle, dans laquelle une demi-heure passée à l'autel ne serait qu'une simple parenthèse quotidienne! La condamnation terrible: *judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini*, suffit pour faire trembler tout prêtre et lui inspirer l'horreur du plus épouvantable des sacrilèges. Le soufflet du serviteur au tribunal d'Anne, le baiser du traître pâlisent devant la malice contenue dans une Messe sacrilège.

Toutefois une véritable amitié ne se contente pas de ne pas offenser, même lorsque les amis sont égaux en dignité. Mais lorsque l'un des deux, pour combler l'espace immense qui le séparait de l'autre, non seulement s'est abaissé jusqu'à pren-

dre la forme de l'esclave, mais a élevé son ami, jusqu'à lui donner une puissance divine—oh! alors il ne doit pas y'avoir de limite dans le retour de l'affection, et le bon prêtre doit toujours penser avoir fait trop peu pour ce Jésus au Sacrement qui a tant fait et fait encore tant pour lui. Dans ces sentiments, profondément saisi de la pensée de son indignité, mais plein de confiance et d'espérance dans la miséricorde de celui qui, l'ayant soulevé de sa misère jusqu'à la dignité sacerdotale, effacera dans sa miséricorde tous ses manquements, le prêtre se préparera chaque jour à la célébration du divin Sacrifice comme à l'action la plus sainte et la plus importante de sa journée. S'il a cherché à raviver sa foi et à rallumer à la lumière de cette foi, par des actes répétés, son amour, la préparation nécessaire ne pourra pas lui faire défaut. Les sacrés canons l'ordonnent; mais le bon prêtre n'attendra pas d'y être obligé, sachant comme l'enseigne le card. Bona que: *talem se animæ exhibet Deus, qualem se illa præparat Deo.*

Et alors, dans l'acte même de la célébration, suivront comme des conséquences nécessaires la récitation distincte et entière des paroles, les cérémonies faites sans hâte, la modestie des yeux, la dignité dans les mouvements et dans toute la personne, l'observance des rubriques, préceptives ou directives, en un mot tout cet ensemble qui, du prêtre à l'autel, fait un ange et un apôtre. Il ne sera plus possible alors que celui qui vient de dire: *vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere*, il ne sera pas possible qu'aussitôt après avoir déposé les vêtements sacrés, il sorte en hâte de l'église, se dispensant honteusement d'une action de grâces voulue par les sacrés canons, qui répond d'ailleurs à un devoir de gratitude et dont l'omission constitue une irrévérence coupable. Oh! qu'il mériterait davantage que les lépreux ingrats le reproche de Jésus: *decem mundati sunt et novem ubi sunt*, le prêtre qui abandonnerait l'autel, les lèvres encore teintes du Sang de Jésus!

Et voici que le prêtre a déjà passé une heure de sa journée, une heure de magnifique vie eucharistique, durant laquelle il s'est comme plongé dans la fournaise qui brûle, mais ne con-

sume pas, alimente plutôt les généreuses résolutions de vie sainte. Mais malheur à lui si, après avoir tiré le voile sur le Saint des saints, il retournait pour tout le reste de sa journée à la vie matérielle et pesante de préoccupations et de soins, d'intérêts et de compétitions, même concernant ses autres devoirs sacerdotaux, sans diriger son regard et son cœur vers Jésus au Sacrement qui de même qu'il doit être son premier soin, son plus grand amour et l'objet toujours présent à sa pensée, doit être aussi le modèle auquel doivent se conformer tous les actes de sa journée.

Le matin, il est monté à l'autel pour un sacrifice, c'est-à-dire pour une action éminemment charitable dans laquelle le Dieu du ciel s'est donné de nouveau tout entier pour le salut des hommes. Pour compléter cette action sublime Jésus a voulu comme coopérateur et ministre son prêtre. Celui-ci peut-il s'éloigner de ce divin contact sans avoir conçu la résolution d'élever le but de sa vie jusqu'à Jésus victime perpétuelle d'amour dans son Tabernacle? Voilà donc indiquée au prêtre sa mission personnelle, voilà désigné le chemin dont il ne s'écartera point jusqu'au soir, bien mieux jusqu'à ce qu'il monte de nouveau à l'autel pour retremper et raffermir ses résolutions dans un nouveau sacrifice: vivre comme victime volontaire unie à Jésus au Sacrement.

Jésus est resté ici-bas afin qu'il y ait quelqu'un sur la terre qui chante perpétuellement l'hymne de la louange au Dieu du ciel, réparant ainsi l'oubli du Seigneur dans lequel vivent tant d'hommes. Le prêtre aussi fera de sa journée une hymne de louange à Dieu. S'il prie, s'il travaille, quel que soit son ministère, il unira ses louanges à celles de Jésus, par son intention droite, en dirigeant fréquemment sa pensée vers le Tabernacle.

Jésus est resté afin qu'un cantique de reconnaissance s'élève sans cesse vers le trône de Dieu, si prodigue de bienfaits à l'égard de la famille humaine qui répond par la plus noire ingratitude. Celui qui, le matin, offrant le sacrifice eucharistique a demandé: *quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* car il sent que les bienfaits divins ont été plus abondamment répandus en lui, celui-là pourra-t-il se dispenser

de vivre et d'éprouver à tout instant cette vie de reconnaissance ?

Jésus au Sacrement est la victime d'expiation. Le ciel pourrait-il résister à la voix de ce Sang divin qui demande grâce pour nous à l'autel ? Mais quel est celui qui fait descendre sur l'autel cet Agneau immaculé ? C'est encore le prêtre, qui le prend ensuite entre les mains et l'offre à la Majesté suprême comme la victime qui réconcilie le ciel avec la terre. Vaincues, subjuguées par la splendeur d'un amour si grand, des âmes chrétiennes se sont fait pour elles-mêmes du sacrifice une loi, un besoin, une gloire, une douceur. Le prêtre les voit, les admire et leur porte envie. Oh ! lui, il doit aller plus loin. C'est ici la plus sublime expression de la vie eucharistique que Jésus lui demande. Personne comme lui ne connaît quel grand mal est le péché. Personne plus que lui n'a besoin d'expiation pour ses propres fautes. Personne mieux que lui ne sait ce que coûtent à Jésus ses propres offenses et celles des autres hommes. Qu'il se rapproche donc de Jésus dans l'acte que le Maître divin accomplit en s'offrant : *in remissionem omnium peccatorum*, et qu'il vive, victime volontaire dans l'acceptation, bien mieux dans le désir des mortifications et des souffrances, des détachements et des abnégations, des privations et des abandons, des humiliations et des déplaisirs, au milieu des morsures de la médianité, sous les coups de l'envie, qui fassent de lui l'homme capable de souffrir en silence, l'homme animé de l'esprit de sacrifice, doucement enchaîné à la Croix.

Si toutefois, le prêtre portant son regard vers un but si haut, se sentait effrayé, qu'il se rappelle que Jésus est resté avec nous non seulement pour louer, pour remercier le Seigneur et pour réparer mais encore pour implorer en faveur des hommes par ses prières les grâces et les secours dont ils ont besoin. A son imitation, il comprendra qu'il est l'homme de la prière, non seulement de nom parce que, officiellement il précède le peuple dans la prière, ou parce que, en certaines heures et en certaines circonstances, il doit prier pour le peuple, mais il comprendra qu'il doit aimer la prière afin de conformer sa vie à la vie de Jésus au Sacrement.

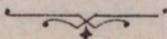
Le prêtre sera grandement aidé, dans cette vie eucharistique, par la sainte Communion. Si pour tous elle est un grand moyen de sanctification, comment ne le sera-t-elle pas pour celui qui, en elle et par elle, complète le divin Sacrifice? Si à tous Jésus apporte des grâces, comment n'en apportera-t-il pas à celui dont il se sert comme d'un instrument dans la dispensation de ces grâces? Mais pour cela, la communion du bon prêtre doit être non point la fin précipitée d'un temps passé à regret à l'autel comme s'il avait été dérobé à de plus intéressantes occupations, mais le doux repos de notre tête sur la poitrine du Maître divin, l'expression d'un ardent désir qui nous fasse dire à Jésus: *mane nobiscum, Domine*. Par dessus tout la communion sacramentelle doit être le principe de cette vie—j'allais dire de cette vie commune—que nous devons être heureux de partager avec Jésus. De même en effet que Lui, donne tout ce qu'il possède, son corps, son sang, son âme et sa Divinité, pourquoi lui refuser le don de nos sentiments et de nos affections qu'il nous demande, quoique bien souvent ils ne soient qu'un tissu de manquements et de misères? Ah! avant de porter à nos amis, à nos conseillers, à nos protecteurs nos âmes dans la peine, nos cœurs aigris, notre amour-propre blessé, nos espérances trompées, portons-les à Jésus, portons notre esprit incertain et dans le doute, portons nos projets et nos résolutions pour le bien, portons nos craintes de subir un échec, portons-nous tout entiers à Jésus. Ce sera là vivre avec lui la vie eucharistique. Et même, pourquoi ne descendraient pas du Tabernacle des inspirations de vie mortifiée et cachée, silencieuse et humble, modeste et pauvre qui feraient de la vie du bon prêtre le portrait de la vie de Jésus au Sacrement: *Imitami quod tractatis*, dit le Pontifical, *quatenus mortis Dominicæ mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis*.

Ainsi s'accroîtra dans le cœur du prêtre l'amitié sainte pour Jésus, l'amitié qui rend pénible l'absence de l'ami, qui fait rechercher et désirer sa compagnie.

Ce ne sera pas pour des actes nécessaires ou officiels du culte mais pour satisfaire une tendre affection de son cœur, que le bon prêtre cherchera comme une oasis de paix, un soutien et un repos, le Tabernacle, l'humble et silencieux habitant du

Tabernacle. La visite quotidienne à Jésus exposé à l'adoration publique, spécialement vers le soir, quand l'âme du prêtre se trouvera naturellement distraite et fatiguée par les travaux de la journée, cette visite, dis-je est une manifestation, une preuve d'amour envers Jésus, qui alimente et accroît la vie eucharistique du bon prêtre. Il ne se contentera pas de ce que font tous les simples fidèles; mais il ira plus loin, les précédant, leur donnant l'exemple et montrant une véritable soif de se trouver avec Celui qu'il aime. Les occasions ne peuvent pas lui manquer. L'association des Prêtres-Adorateurs, dont le but est la sanctification des prêtres mis en contact intime et fréquent avec la sainte Eucharistie, devrait grandement l'intéresser. Tout prêtre devrait s'y faire inscrire, non tant pour les privilèges que les souverains pontifes ont concédé aux associés, afin d'attester l'excellence de l'Association et porter les prêtres à s'y enrôler; mais pour cette heure d'adoration hebdomadaire qui est la principale obligation de ceux qui se font inscrire. Comment ne pas désirer que dans chaque diocèse, grâce à un roulement il y ait toujours un prêtre en adoration devant Jésus, et comment ne pas désirer d'être de ces heureux qui, semblables à des gardes d'honneur, se tiennent devant la porte d'où s'élançe sur l'Eglise et sur les âmes, comme de son centre, la vie de la grâce et de la sainteté?

Mais Jésus sort de son Tabernacle et est solennellement exposé sur nos autels. Cette exposition à nos adorations est un témoignage encore plus vif et parlant de son amour pour nous; c'est un rappel à sa permanence volontaire dans nos temples; comme s'il descendait de ce trône, du milieu de ces lumières et de ces fleurs une voix qui nous dirait: "Voyez, je suis ici, je suis pour vous. Je ne me contente pas de vous attendre, je viens au devant de vous." Oh! que cette voix ne soit pas entendue des fidèles seulement!



Le premier Congrès eucharistique diocésain de Rome

La ville de Rome vient de célébrer du 2 au 5 juin, son premier Congrès eucharistique diocésain. C'est là un fait qui mérite d'être signalé. Après le bouleversement mondial de ces dernières années, la société humaine semble avoir une certaine difficulté à retrouver son équilibre. Pourquoi cela? Pourquoi la paix tant désirée que nos gouvernants s'appêtent à nous donner, semble-t-elle impuissante à rétablir "la tranquillité de l'ordre?" C'est que les hommes ont oublié de mettre dans leurs projets de reconstruction sociale celui qui seul est le principe, la fin et la consommation de toutes choses. Il faut que le monde, il faut que les hommes retournent à Jésus-Christ: tout ce qui sera édifié sans lui, ou contre lui—ne pourra tenir.

A Jésus-Christ donc! Telle est la leçon que vient de nous donner Rome en convoquant ses prêtres et ses fidèles à un Congrès eucharistique. L'Eglise à laquelle préside "le successeur du bienheureux Pierre, le Pape universel", nous enseigne, une fois de plus, que pour refaire la société, il n'y a qu'un moyen: recourir à Jésus, nous unir à Lui.

A un autre point de vue encore ce Congrès prend une importance spéciale. On peut bien dire qu'il dépasse en vérité les limites du diocèse de Rome. Centre de la catholicité, la Ville accueille dans son sein les pasteurs et les fidèles de toutes les parties du monde. C'est ainsi que, sans parler des prêtres, des religieux, des séminaristes de tous pays si nombreux à Rome, les réunions du Congrès furent spécialement honorées de l'assistance de plusieurs évêques étrangers, entre autres du patriarche grec et du patriarche arménien. Mais ce qui contribue à donner au Congrès un cachet spécial, un certain cachet d'universalité, c'est la part que voulut bien y prendre le souverain Pontife lui-même en convoquant un jour autour de lui un certain nombre de congressistes et en leur adressant l'allocution dont nous donnerons plus loin la traduction.

*
* *

L'influence de l'Eucharistie dans la vie privée du prêtre et des simples fidèles;—son rôle dans l'apostolat: tel était le thème général proposé aux études des congressistes.

Il serait évidemment trop long de faire ici une analyse détaillée des rapports présentés sur ces deux points; il nous suffira, pour en donner une idée assez complète, de mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux vœux adoptés par le Congrès.

A la suite du premier rapport, sur *La vie eucharistique du prêtre*, fut proposé le vœu suivant: que tout prêtre, dans les exercices de sa piété personnelle, cherche à donner la préférence à ce qui peut alimenter et accroître dans son cœur le plus tendre amour envers Jésus au Sacrement de façon à apporter à l'autel les trésors de sa dévotion et à en rapporter cet esprit de vie sacerdotale qui, même loin du Tabernacle, le fasse vivre du Tabernacle; en outre, que tout prêtre, dans l'accomplissement des actes publics de son ministère, en particulier dans ce qui regarde le culte eucharistique soit toujours pour les fidèles un sujet de profonde édification; enfin que tout prêtre, quelles que soient ses autres obligations, n'omette jamais la visite quotidienne au Saint Sacrement et s'inscrive, autant que possible, dans quelque association ayant pour but l'adoration du Saint Sacrement.

Le second orateur de la section sacerdotale, Mgr Laurenti, devait parler sur l'apostolat eucharistique. Avant d'aborder directement son sujet il rappela que pour réussir dans son ministère, le prêtre doit tout d'abord être saint lui-même. Il s'attacha ensuite à recommander d'une manière toute spéciale les œuvres de jeunes gens; trop souvent ces derniers sont abandonnés à eux-mêmes; ce sont eux pourtant qui sont l'avenir de la société. Cherchons donc par tous les moyens à les retenir sur les pentes du mal, à leur inspirer l'amour de la piété. Et pour cela conduisons-les à l'Eucharistie. L'orateur conclut en émettant le vœu que non seulement dans chaque paroisse soit instituée une confrérie du saint Sacrement, mais que tous les prêtres, en particulier les plus jeunes, se dévouent avec le plus grand zèle et sans reculer devant

aucun sacrifice à l'apostolat auprès des jeunes gens, en cherchant à les amener à la fréquentation des sacrements.

L'Eucharistie dans la vie du chrétien—et l'apostolat eucharistique des simples fidèles: tel était le sujet du second jour.

Dans un premier rapport, M. le Curé de S. Sauveur in Lauro invita chaleureusement les fidèles à étudier avec zèle et amour la divine Eucharistie, en assistant souvent aux prédications eucharistiques et en se procurant des livres eucharistiques de doctrine sûre et de piété éprouvée. A ce sujet, il émit le vœu que dans les bibliothèques paroissiales on fasse une place importante aux livres traitant de l'Eucharistie et aux ouvrages ascétiques, afin d'intensifier la vie chrétienne.

L'orateur, élargissant ensuite son sujet, en vint à parler de l'indécence des modes qui, un peu partout, tend à se propager d'une manière inquiétante et il formula le vœu que le contact fréquent avec Jésus-Eucharistie reçu ou visité suggère aux femmes chrétiennes la modestie dans les vêtements non seulement lorsqu'elles viennent à l'église, mais partout et toujours.

La Présidence crut devoir faire sien ce vœu et le compléta en exhortant toutes les personnes faisant partie des Associations catholiques à exercer autour d'elles un véritable apostolat par l'exemple, par la parole, par les bons conseils, par les reproches au besoin, apostolat qui s'exercera en tout premier lieu à l'égard des personnes qui sont sous leur dépendance. Les Religieuses qui s'occupent de l'éducation des jeunes filles peuvent avoir ici une grande influence: elles se feront un devoir strict de réprimer impitoyablement les moindres écarts.

Au curé de Saint Sauveur, succéda M. le commandeur Grossi-Gondi: il parla de l'apostolat eucharistique dans la famille, dans la paroisse, dans les associations catholiques en général et en particulier dans les associations eucharistiques.

L'apostolat eucharistique au sein de la famille doit s'exercer par la préparation des petits enfants à la première Com-

munion, œuvre surtout de la mère, et par leur admission à la Table sainte le plus tôt possible;—par la sanctification des fêtes et anniversaires de la famille au moyen de la sainte Communion; par ce qu'on pourrait appeler la délégation quotidienne de chaque famille pour l'assistance au divin Sacrifice.

Dans la paroisse, les fidèles exerceront l'apostolat eucharistique en se mettant généreusement à la disposition du clergé paroissial pour tout ce qui regarde le culte de l'Eucharistie: entretien des objets du culte, port du saint Viatique.

Enfin, que dans les Associations catholiques, de quelque nature qu'elles soient, qu'on n'omette jamais de fixer des pratiques eucharistiques qui devront être ensuite scrupuleusement observées.

*
* *

Ainsi que nous l'avons déjà dit, dans la matinée du mercredi, le Souverain Pontife voulut bien recevoir et bénir un certain nombre de congressistes ainsi que les représentants des différentes œuvres eucharistiques de Rome. Voici l'allocution qu'il leur adressa.

“Notre âme s'ouvrit à une douce et chère espérance, aussitôt que Nous fut portée l'annonce d'un prochain Congrès eucharistique. Et n'aurait-elle pas dû Nous réjouir, l'espérance seule des avantages que les fidèles de cette Cité sainte auraient pu retirer d'une connaissance plus grande du Trésor contenu dans la sainte Eucharistie? Qu'elle réponde pour nous, l'Eglise qui fait dépendre la participation plus abondante aux fruits de la Passion de Jésus-Christ, de la manière plus parfaite d'honorer les mystères de son Corps et de son Sang: *ita nos Corporis et Sanguinis tui sacra mysteria venerari ut redemptionis tue fructum in nobis jugiter sentiamus.*

Les renseignements qui Nous sont parvenus sur la manière dont se poursuit le premier Congrès eucharistique diocésain, la large part qu'y prend le clergé et le peuple fidèle et surtout l'écho que l'insigne Président des œuvres eucharistiques de Rome a apporté ici des affirmations opportunes, des sages propositions et des vœux pleins de piété émis par l'assemblée,

Nous persuadent que Notre espérance ne restera pas vaine. C'est pourquoi Nous louons les initiateurs du Congrès, Nous applaudissons aux propositions qui tendent à étendre le culte et la dévotion à Jésus au Sacrement, et Nous remercions le Seigneur d'avoir procuré à Rome ce moyen très efficace pour assurer la fermeté et l'accroissement de la vraie vie chrétienne.

Nous lisons au divin livre des Rois (2 Reg. vi) que lorsqu'on référa à David le châtiment infligé par le Seigneur à Oza, qui s'était permis de porter la main sur l'Arche, le prophète royal changea la résolution qu'il avait d'abord formée de transporter l'Arche du Seigneur de la maison d'Abinadab dans la cité qui portait son nom; et que, ne la voulant plus auprès de lui, il la fit placer dans la demeure d'Obédédom. Mais le Seigneur combla de bénédictions Obédédom et sa maison pendant les trois mois qu'elle reçut l'arche, et ces bénédictions eurent pour cause précisément la présence de l'arche, ainsi que le dit le texte sacré: *benedixit Dominus Obededom et domum ejus propter arcam Dei* (V. 11). Ayant eu connaissance de la chose, David s'enflamma de nouveau du désir d'avoir l'arche auprès de lui et il disposa tout afin qu'elle fût portée dans sa cité. La manière même dont est rapporté l'épisode, nous fait comprendre que David conçut de nouveau le désir d'avoir l'arche en raison des avantages qu'elle avait apportés à la maison d'Obédédom: *abiit ergo*—remarquez la connexion — *abiit ergo David et adduxit arcam Dei de domo Obededom in civitatem David cum gaudio.*"

Tout le monde sait que l'Arche était une figure de l'Eucharistie. Mais celui qui ne voudrait considérer cet auguste Sacrement qu'en lui-même, serait peut-être poussé à cause du respect dû à Celui qu'il contient, d'imiter David dans le premier des moments rappelés par Nous, et de même que le saint Roi éloignait de lui l'Arche du Seigneur en disant: *quomodo ingrediatur ad me arca Domini?* de même le chrétien qui ne considérerait que la nature de l'Eucharistie, pourrait être tenté de s'en tenir éloigné et de croire justifié—quoique à tort—son éloignement par un sentiment de respect.

Quiconque au contraire, après avoir considéré la nature du Saint Sacrement, dirige sa pensée vers ses effets, doit imi-

ter David dans le second des moments déjà rappelés, et comme le Prophète royal, après avoir eu connaissance des bénédictions apportées par l'Arche à la maison d'Obédédôm, voulut avoir l'arche elle-même auprès de lui, ainsi quiconque connaît les magnifiques effets que produit la Communion du Corps et du Sang de Jésus-Christ, ne peut pas ne pas vouloir participer fréquemment et avec ferveur au banquet eucharistique.

Or à quoi tendent plus directement les Congrès eucharistiques? Nous croyons qu'ils doivent tendre, non pas tant à déclarer la nature du Saint Sacrement, mais plutôt à étudier les effets qui peuvent provenir du culte de la sainte Eucharistie. Dans les Congrès eucharistiques on suppose admis par tous le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ au Sacrement. On peut en renouveler la profession publique pour fortifier la foi, mais la démonstration de la vérité dogmatique n'est pas nécessaire; on peut au contraire et on doit, pour son propre avantage et pour celui des autres, étudier le culte de la sainte Eucharistie dans ses effets. C'est ce que vous faites en ces jours, ô fils bien-aimés, qui prenez une part honorable au premier Congrès eucharistique diocésain de Rome.

Chacun de vous a déjà reconnu, Nous en sommes persuadé, que le culte de la sainte Eucharistie peut apporter des bénédictions encore plus grandes que celles que la présence de l'Arche du Seigneur apporta à la maison d'Obédédôm; c'est pourquoi, de même que la connaissance de ces bénédictions suggéra à David de ne pas perdre de temps pour transporter l'Arche auprès de lui,—*abiit ergo et adduxit*—bien plus qu'il reçut aussitôt l'arche dans sa cité avec des marques d'allégresse: *adduxit arcam . . . cum gaudio*; de même Nous ne doutons pas que vous aussi à la suite du présent Congrès, vous ne tarderez pas à procurer à vos âmes cet accroissement d'avantages spirituels que doit accompagner une connaissance plus parfaite des effets de la sainte Eucharistie. David accueillit l'arche avec allégresse: *adduxit cum gaudio*": Vous aussi montrez la joie que doit vous causer le culte de la sainte Eucharistie en ne négligeant aucune de ses formes. Oh! que les fidèles de Rome prennent la belle habitude d'assister cha-

que jour à la sainte Messe; qu'ils participent souvent aux divins mystères; qu'ils ne laissent pas désertes les églises, mais visitent fréquemment le Prisonnier d'amour qui les attend derrière la porte du saint Tabernacle, et, quand ils le peuvent, qu'ils lui tiennent compagnie même pendant les heures silencieuses de la nuit. N'ont-ils pas des besoins à exposer, des grâces à demander à Jésus. Jésus est dans le Très Saint Sacrement la fontaine vive de la grâce; et y aura-t-il des âmes altérées qui, pour assouvir leur soif spirituelle, ne s'approcheront pas de cette fontaine vive de la grâce? La sainte Eucharistie est une mine de faveurs célestes et pourrait-on concevoir un malheureux qui, placé devant cette mine plus riche que les mines d'or et d'argent, refuserait d'y puiser en abondance?

Mais personne ne suppose restreints aux seuls individus les avantages que l'on peut retirer de la sainte Eucharistie. Il nous semble même pouvoir noter que le travail du premier Congrès eucharistique diocésain de Rome, a eu principalement en vue l'utilité sociale qui peut découler du culte eucharistique bien compris et encore mieux pratiqué. Et n'avaient-ils pas un caractère universel, n'embrassaient-ils pas les individus, aussi bien que les familles et les nations les souhaits qui viennent de Nous être offerts au nom du Congrès eucharistique de Rome? Il doit répondre affirmativement, quiconque en entendant les paroles prononcées par le Président des œuvres eucharistiques de Rome, a dû se réjouir avec Nous de voir comprises les familles dissidentes d'Orient dans cette unité dont la sainte Eucharistie est le symbole. Et qui en entendant ces mêmes paroles, a pensé que le véritable culte de l'Eucharistie faciliterait l'harmonie si désirée des nations, n'a pas pu ne pas reconnaître que la sainte Eucharistie est aussi "le signe de la paix"; bien plus, il a dû apercevoir dans ce Sacrement le principe de l'unité des peuples et le germe de la paix entre les nations, parce qu'elle est encore "le lien de la charité."

Mais pourquoi ne pas dire que ces liens sociaux eux aussi, comme autant d'effets de l'Eucharistie, furent également

annoncés par les bénédictions qui accompagnèrent la présence de l'Arche, figure du sacrement de l'Eucharistie.

Lisez encore une fois, ô bien-aimés, le divin livre des Rois, et vous trouverez que non seulement la personne même d'Obédédom, mais toute sa maison fut bénie par la présence de l'arche: *benedixit Dominus Obededom et omnem domum ejus* (2 Reg. II). Ne croyez pas que ces bénédictions, dépassant l'individu, se soient ensuite arrêtées à la famille du pieux Géthéen, car la texte sacré, non content de rapporter que "toute la maison d'Obédédom" fut bénie, poursuit en disant que à David fut annoncé: Dieu a béni à cause de l'arche Obédédom et tout ce qui est à lui: *nuntiatumque est regi David quod benedixisset Dominus Obededom et omnia ejus propter arcam Dei* (Ib. v, 12). Sous cette forme plus étendue de bénédictions, il est facile de voir figurés à l'avance les liens que la sainte Eucharistie peut apporter au chrétien, non seulement par rapport à sa personne et à sa famille, mais encore pour la société dans laquelle il est appelé à vivre.

Oh! avec combien de raison Nos fils de Rome ont dû applaudir à l'annonce du premier Congrès eucharistique diocésain, dont ils pressentaient devoir tirer une connaissance plus étendue des fruits de la sainte Eucharistie! avec quel enthousiasme ils doivent en suivre maintenant le développement! avec quelle ardeur ils doivent embrasser la résolution de se perfectionner ensuite dans la dévotion à l'auguste Sacrement! Nous recueillons en particulier cette proposition non tant de la bouche que du cœur de tous Nos très chers fils venus pour nous reconforter par le témoignage de leur participation au Congrès eucharistique diocésain et pour le rendre efficace nous invoquons sur tous la céleste bénédiction.

La couronne de fils qui Nous entoure en ce moment se compose de prêtres et de laïques: que le Seigneur bénisse les uns et les autres, afin qu'ils retirent du Congrès eucharistique diocésain des fruits abondants. Que les ecclésiastiques qui vont en avant par la dignité, précèdent également les laïques dans le zèle pour la beauté de la maison de Dieu, et au Roi de gloire qui daigne habiter dans les temples à eux confiés, qu'ils offrent non seulement l'encens matériel mais surtout

l'hommage de l'adoration fréquente et d'une fervente piété; qu'ils veillent, en particulier à ce que parmi les adorateurs de Jésus durant les veilles de la nuit on n'ait jamais à déplorer l'absence du prêtre. Et que les laïques suivent l'exemple des prêtres. Qu'ils ne leur envient point l'honneur de participer chaque jour aux divins mystères, car eux aussi peuvent s'asseoir chaque jour à la table eucharistique; eux aussi peuvent visiter souvent le Seigneur au Sacrement; ils peuvent et ils doivent eux aussi, donner leur nom, et plus que le nom, leur concours aux Confréries du Saint Sacrement. Oh! que la bénédiction de Dieu encourage tous, prêtres et laïques, dans l'accomplissement de ces devoirs que le premier Congrès eucharistique diocésain a mieux fait connaître aux fidèles de Rome, afin que après avoir aimé ici-bas la sainte Eucharistie qui est le Ciel de la terre, ils puissent être admis au Paradis de la bienheureuse éternité, à contempler à découvert ce Dieu qu'ils adorent maintenant caché sous les voiles eucharistiques.

* *
*

Dans la soirée de ce même jour, eut lieu l'assemblée générale de clôture du Congrès.

Le P. Garagnani, professeur du cours supérieur de religion à l'Université grégorienne devait parler du culte eucharistique individuel. L'orateur commence par rappeler les conditions de matérialisme et de sensualisme dans lesquelles se trouve malheureusement notre société moderne. L'intelligence et le cœur des hommes de notre siècle sont si loin de la vertu! Qui leur apportera le remède? L'Eucharistie seule, laquelle suit et accompagne l'homme dans tous les actes de sa vie privée et de sa vie publique. L'Eucharistie pourrait être appelée en quelque sorte l'hygiène de la vie spirituelle: c'est elle qui a donné aux martyrs la force de confesser la foi dans les tourments, elle nous donnerait encore aujourd'hui, si c'était nécessaire, le même courage.

Mais notre dévotion eucharistique, pour être vraie et complète, doit se garder du sentimentalisme, elle ne doit pas se contenter de mots, d'éclans d'affection, elle doit être accom-

pagnée des œuvres saintes, des vertus chrétiennes: la messe, la communion, l'adoration ne peuvent être vraiment profitables qu'à cette condition. L'orateur rappelle à ce sujet comment Frédéric Ozanam, recevant en 1847 la sainte Communion dans l'église de Saint Apollinaire à Rome—où se sont tenues les séances du Congrès—exprimait ensuite magnifiquement dans une lettre la même pensée.

Le second orateur étudie les bienfaits sociaux de l'Eucharistie dans la famille, dans la paroisse, dans la société.

Le discours de clôture a été prononcé par Mgr Serafini, évêque de Lampsaque. Il commence par démontrer l'utilité d'un Congrès eucharistique en ce moment—et à Rome. Il continue en remerciant le Souverain Pontife qui par ce Congrès, a voulu donner comme un complément à l'Eucharistie: Jésus au Sacrement ne parle pas, mais le Pape parle par lui, le Pape est la voix du Christ eucharistique. Le Congrès, ajoute-t-il, ne se clôt pas, il s'ouvre, car c'est maintenant que doit commencer la mise à exécution des vœux émis par l'assemblée. Cette mise à exécution peut se résumer en un seul mot: *Amen*. Cette parole exprime l'assentiment de l'esprit; elle est un souhait; elle est un programme de vie. Répétons donc sincèrement dans notre esprit et dans notre volonté ainsi que dans nos cœurs: *Amen*. Dans sa péroraison l'orateur rappelle comment les martyrs conduits dans l'amphithéâtre ne saluaient pas César avec la formule ordinaire: *Ave, Cæsar, morituri te salutant*; mais s'écriaient: *Ave, Christe, resurrecturi te salutant*. En parlant de résurrection ils passaient pour des insensés, mais l'histoire a démontré qu'ils avaient raison: ils sont ressuscités parce qu'ils avaient le Christ qui est la résurrection et la vie.

Le Congrès se termina par une heure solennelle d'adoration prêchée par Mgr Massimi à saint Charles au Corso où le Saint Sacrement était exposé pour les Quarante-Heures. La bénédiction de Jésus-Christ venait confirmer la bénédiction de son Vicaire et donner aux vœux du Congrès la grâce de fructifier pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Sujet d'Adoration

Les vertus sacerdotales :

III — LA PRATIQUE DE LA CHARITÉ FRATERNELLE: L'INDULGENCE

I — Adoration

1^o Un troisième caractère de la charité, c'est l'indulgence: la charité, dit saint Paul, ne pense point le mal: *non cogitat malum*, encore moins le dit-elle ou le fait-elle; elle supporte et pardonne tout: *omnia suffert*.

Si je veux que ma charité soit parfaite, je dois donc être indulgent envers mes frères dans mes jugements et dans mes paroles—je dois supporter avec douceur leurs imperfections et leurs défauts—je dois leur pardonner de bon cœur les offenses dont ils auraient pu se rendre coupables envers moi.

O mon Dieu, vous que l'Eglise appelle *indulgentiarum Domine*, (*oratio in anniv. defunct.*), aidez-moi à être fidèle à votre commandement; apprenez-moi, par votre exemple, à être indulgent envers mes frères.

2^o Il faut bien avouer que le pardon des offenses, le support mutuel, l'indulgence dans les pensées et les paroles, sont des choses difficiles à la nature mauvaise: leur exact accomplissement exige souvent des efforts presque héroïques.

Et pourtant, combien c'est nécessaire!

C'est nécessaire, en premier lieu, parce que sans cela il ne peut y avoir de charité: chacun de nous a ses défauts, ses imperfections, son caractère, sa manière de voir et d'agir... Entre tant d'éléments maintes fois contraires, l'union de la charité n'est possible qu'à la condition qu'on se passe réciproquement ses torts mutuels. Hélas! nous ne sommes tous que de misérables vases d'argile qui sans cesse se heurtent réciproquement. Reconnaissons notre misère et nos défauts: Dieu seul est parfait!

3^o Si la raison naturelle elle-même me démontre la nécessité d'être indulgent, de supporter et de pardonner, la loi divine et le précepte formel de Jésus-Christ me l'imposent avec bien plus d'autorité.

C'est d'abord le caractère distinctif du vrai chrétien. *Audistis quia dictum est: diliges proximum tuum et odio habebis inimicum tuum. Ego autem dico vobis: diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos...* (Mat. v, 43-44).

C'est la condition formelle, indispensable, unique même pour recevoir le pardon de nos fautes: *si dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester cælestis delicta vestra, si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra.* (Mat. VI, 14). Dieu nous traitera comme nous traitons nos frères: *nolite judicare et non judicabimini, nolite condemnare et non condemnabimini. Dimittite et dimittimini.* (Luc. VI 37).

C'est enfin le signe infaillible que nous aimons Dieu véritablement: il n'y a que l'amour et un amour parfait pour Dieu qui puisse nous y porter. Afin donc de vous prouver mon amour, ô mon Dieu, je veux être indulgent envers mon prochain, je veux supporter et pardonner.

4^o Pour nous exhorter plus efficacement à entrer dans la voie qu'il nous a tracée, Dieu lui-même veut bien pratiquer le premier, à notre égard, le précepte du pardon, du support, de l'indulgence.

Pensons à tous les péchés que nous avons commis, à tous les déplaisirs que nous lui avons causés par notre indifférence et notre ingratitude... Que cette considération nous engage donc à être indulgents nous aussi envers nos frères, chaque fois que se présentera l'occasion.

5^o Considérons enfin l'exemple de Jésus-Christ.

Durant sa vie mortelle, quelle réserve dans ses jugements sur les hommes: *ego non judico quemquam* (Joan. VIII, 15). Il enseigne à ses Apôtres que la cécité de l'aveugle-né ne provient ni de péché personnel, ni de péché de ses parents; il absout la femme adultère, sans dévoiler les fautes de ses accusateurs. Pussions-nous n'avoir jamais rien à nous re-

procher dans nos jugements, dans nos appréciations au sujet du prochain.

Il supporte avec douceur les défauts de ses Apôtres; bien plus les mauvais traitements de ses bourreaux: *qui cum malediceretur, non maledicebat, cum pateretur, non comminabatur, tradebat autem iudicanti se injuste* (I Petr. II, 23).

Sur la croix, non seulement il pardonne à ses bourreaux, mais il les excuse et prie pour eux.

Dans l'Eucharistie enfin il continue cette prière, s'immolant chaque jour pour le salut des pécheurs et leur offrant le pardon de leurs crimes. Nous qui vivons de l'Eucharistie, inspirons-nous de ses pensées de concorde, d'indulgence, de pardon.

II — Action de grâces

1^o La loi que Dieu nous fait d'être indulgents envers le prochain est, au fond, une loi plutôt aimable et douce que dure.

Car elle établit la paix, elle sauvegarde le bonheur dans la société humaine, dans la famille, dans les relations continuelles que nous devons avoir avec nos frères. Qu'en serait-il de notre terre, si chacun avait le droit de se faire justice à lui-même, d'user de représailles, d'entretenir en son cœur des sentiments de haine, de rancune, de mépris envers le prochain ?

Au contraire le support mutuel établit l'union des esprits dans le bien de la paix: *supportantes invicem in charitate, solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis* (Ephes. IV, 2).

2^o Au point de vue personnel, cette même obligation est pour chacun une sauvegarde, une source de confiance: nous pouvons espérer que nos frères, fidèles à la loi du Seigneur, ne nous garderont pas rancune, nous pardonneront nos offenses, supporteront nos défauts et nos imperfections, ne jugeront pas en mal nos paroles, nos actions, nos intentions, mais les interpréteront autant que possible en bien: Dieu lui-même, en quelque sorte, prend notre faiblesse et nos misères sous sa protection.

Nous devrions donc remercier Jésus d'avoir promulgué au monde une loi si pleine de bienveillants effets.

3° Rappelons-nous combien souvent Dieu a usé envers nous de cette loi du pardon: le Seigneur est patient envers nous et sa miséricorde est sans bornes; chaque fois que nous sommes retournés vers lui, il nous a remis nos dettes.

Il supporte nos défauts et nos imperfections: nous le servons mal, nous ne prions pas comme nous devrions, nous sommes ingrats envers lui. . . *Patienter ferens* (Jac. v, 7).

Et ne se montre-t-il pas infiniment indulgent encore dans ses pensées et ses paroles? A qui communique-t-il le mal qu'il connaît de nous? A personne; mais si nous nous en repentons sincèrement, il a promis de tout oublier. . .

4° Pour mieux nous faire comprendre les avantages de l'indulgence à l'égard du prochain, Notre Seigneur nous a proposé une touchante parabole. Un serviteur devait dix mille talents; et son maître lui remet sa dette. Mais ce serviteur rencontre un de ses débiteurs qui lui devait cent deniers; il exige absolument la somme. Le maître, apprenant la chose, fait jeter en prison le méchant serviteur jusqu'à ce qu'il ait soldé tout ce qu'il doit.

En vérité, il n'y a pas de proportion entre ce que nous devons à Dieu et ce que nos frères peuvent nous devoir. Mais le Seigneur se contente, pour nous remettre notre dette, que nous fassions nous-mêmes remise de ce qu'on nous doit. Que vous êtes bon, ô Seigneur, de vous contenter de si peu!

5° Remercions le Sauveur Jésus des secours qu'il nous a apportés par son Eucharistie, pour la pratique parfaite de la charité, de l'indulgence, du support, du pardon: *O vinculum caritatis!*

III — Réparation

1° La loi du pardon des offenses, du support mutuel, de l'indulgence envers le prochain est malheureusement trop peu observée dans le monde, même parmi les disciples de Jésus-Christ. Il y a donc là abondante matière à réparation.

Réparons d'abord pour ceux qui refusent de pardonner; bien plus qui cherchent à se venger d'une offense reçue par une offense. Ils croient pouvoir se rendre justice à eux-mêmes, et par là ils provoquent la colère de Dieu contre eux, ils bles-

sent leur âme: *judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam*, (Jac. II, 13). Réparons pour ceux qui sans vouloir aller jusqu'à faire du mal à leurs ennemis, conservent néanmoins dans leur cœur des pensées de haine, d'aversion... Ils s'exposent par là à appeler sur leur propre tête la haine de Dieu.

Réparons pour ceux qui refusent de se réconcilier avec leurs ennemis, de faire même aucune avance à cet effet... Les malheureux, ils ne pensent pas que s'ils persévèrent dans ces sentiments, Dieu ne leur pardonnera pas.

Examinons-nous pour voir si nous-mêmes nous avons toujours été prompts à remettre du fond du cœur les offenses qui pourraient nous avoir été faites. Certes, ni la haine, ni la vengeance n'entrent dans notre cœur, mais des ressentiments, des pensées de rancune, de jalousie, n'y ont-ils jamais pénétré?... Humilions-nous d'être si peu généreux envers nos frères alors que Dieu l'a été si grandement avec nous: c'est l'orgueil qui entretient en nous ces pensées...

Désormais, Seigneur, je ne veux plus conserver dans mon âme aucun sentiment d'aigreur envers mon prochain: *dimittimus debitoribus nostris*. Je veux observer parfaitement la recommandation de votre Apôtre: *donantes vobismetipsis si quis adversus aliquem habet querelam, sicut et Deus donavit vobis* (Colos. III, 12).

2^o Le fond de notre nature, pétri d'égoïsme nous empêche encore de supporter, dans le prochain, ce qui ne va pas à nos goûts, à notre caractère, à nos idées: de là des divisions, des querelles, des discordes. On oublie le précepte: *supportantes invicem in caritate, solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis* (Ephes. IV, 2).

Examinons-nous sur la manière dont nous supportons les défauts de notre prochain. Le prêtre doit ici donner l'exemple d'une manière spéciale: *debemus nos firmiores imbecillitates infirmorum sustinere et non nobis placere*, (Rom. xv, 1).

Nous nous plaignons des imperfections de nos frères, de ce qu'ils nous font souffrir, mais n'oublions-nous pas nos propres défauts, nos impatiences, nos caprices peut-être,

notre caractère ou trop vif ou trop mélancolique: *memento quoniam omnes in correptione sumus!* (Eccl. VIII, 6).

Comment nous comportons-nous dans les réprimandes que nous devons adresser à nos inférieurs?

3^o L'indulgence s'exerce en troisième lieu dans les appréciations sur le prochain: jugements téméraires, paroles de médisance. . .

Bien des fois on juge et on critique d'après les apparences: *nolite judicare secundum faciem* (Joan. VII, 24).

Ou bien les jugements ne procèdent pas de Dieu, mais ils se règlent d'après la prudence et la sagesse de la chair: *vos secundum carnem judicatis* (Joan, VIII, 15).

Ou encore—ce qui est pire—ils sont totalement faux: *de corde tuo tu componis hæc* (II Esdr. CI, 8).

Qu'il est grand, hélas! le nombre de ceux qui s'érigent en censeurs de l'humanité, et critiquent tout ce que font les autres: s'ils pensaient quel mal ils font par là à leur prochain, s'ils réfléchissaient à l'injustice qu'ils commettent, à la punition terrible qu'ils se préparent: *in quo judicas, teipsum condemnas* (Rom. II, 1).

Ne sommes-nous pas atteints nous-mêmes de cette maladie? Si nous en découvrons dans notre âme le moindre germe déracinons-le aussitôt: *quid vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides?* (Mat. VII, 3).

Et rappelons-nous bien que cet esprit de critique est encore plus condamnable lorsqu'il s'attaque aux actes de nos supérieurs. . .

Promettons à Jésus d'imiter son silence, son indulgence au Sacrement en évitant de relever les défauts de nos frères et en nous abstenant de toute appréciation défavorable.

IV — Prière

1^o Demandons à Dieu la grâce dont nous avons besoin pour pratiquer ce commandement: pardonner, supporter, ce sont là des choses impossibles à la nature mauvaise, orgueilleuse et égoïste; mais c'est possible avec le secours divin.

Demandons instamment ce secours. . .

2° Posez, ô mon Dieu, une garde à l'entrée de ma bouche afin que toutes les paroles qui en sortent soient des paroles empreintes de bienveillance, de bonté: *Pone, Domine, custodiam ori meo.* (Ps. CXL, 3).

3° Selon la recommandation de Jésus-Christ, pardonnons de bon cœur à ceux qui nous haïssent, nous veulent du mal: prions pour eux: *benefacite his qui oderunt vos, orate pro persequentibus et calumniantibus vos* (Mat. v, 44).

Recourons, pour obtenir cette grâce, à l'intercession spéciale du protomartyr saint Etienne.

4° Si nous ne nous sentons pas la force de supporter en patience et douceur les défauts du prochain, prions au moins le Seigneur d'aider nos frères à se corriger de leurs imperfections.

5° Et pour nous-mêmes demandons la grâce de ne jamais conserver dans notre cœur aucun sentiment d'aigreur contre qui que ce soit: mais prenons la résolution de suivre le précepte du Seigneur: que le soleil ne se couche pas sans nous être réconciliés avec notre frère et lui avoir pardonné tous ses torts.

UNE MESSE AU COLISEE

En la fête de l'Ascension, 29 mai 1919

Je reviens du Colisée où j'ai assisté à une bien touchante cérémonie. Pour une heure, en ce jour de fête, l'ancien amphithéâtre avait repris quelque chose de son animation d'autrefois. Le peuple romain du XXe siècle, comme celui du temps des empereurs, y avait été convoqué à un spectacle. Mais quelle différence entre ce spectacle et celui que les Césars païens offraient à leurs peuples. Sur les gradins occupés alors par les blanches vestales, les superbes matrones et les graves pères conscrits venus pour voir couler du sang humain, une foule pieuse avait pris place. L'arène où une partie de l'humanité souffrait et mourait pour amuser quelques privilégiés de la fortune, était remplie de jeunes chrétiens prêtres

à donner leur vie, s'il le fallait, pour une cause plus noble et toute sainte. Les échos du vaste amphithéâtre ne retentissaient plus de la farouche salutation que les malheureux conduits à la boucherie adressaient à l'empereur: "*Ave Cæsar morituri te salutant*, salut, César, ceux qui vont mourir te saluent", mais ils répétaient la douce et sublime prière enseignée au monde par le Sauveur lui-même: *Pater noster*, chantée par des lèvres de jeunes gens, ardents et généreux.

Sur un débris de mur, reste héroïque d'une vieille civilisation, au dessus d'une de ces trappes par où s'élançaient frémissants les lions, les tigres ou les taureaux, un autel avait été élevé et un Evêque offrait le divin Sacrifice de la Messe envoyant vers le Ciel la victime qui, dans son sang, a purifié et racheté le monde.

Les anciens romains exigeaient de leurs maîtres du pain et les jeux sanglants du cirque: *Panem et circenses!* Combien de fois ce cri a-t-il retenti dans le Colisée païen. Aujourd'hui, le Colisée chrétien offrait encore du pain et le spectacle d'une immolation: le Sauveur Jésus, véritablement présent sous le pain eucharistique, renouvelait le drame sanglant du Calvaire. Les victimes humaines étaient remplacées par une victime divine; c'était à Dieu, non plus à des hommes, que cette victime était offerte: et à la place des malédictions que, dans le fond de leur cœur, les malheureux condamnés à une mort inutile, lançaient contre leurs bourreaux, elle faisait descendre sur les hommes les bénédictions de Dieu.

Mais parmi les infortunés que les empereurs sacrifiaient ainsi au plaisir féroce de leur peuple, beaucoup étaient disciples de Jésus-Christ: ils venaient là, se faire dévorer par les bêtes, parce qu'ils n'avaient pas voulu renier un Maître divin pour adorer un maître humain cruel et barbare. On ne peut parler du Colisée sans se rappeler tout le sang chrétien qui y fut versé, et aujourd'hui encore, à vingt siècles de distance, lorsqu'on pénètre à travers ces ruines, la pensée se reporte comme naturellement vers les martyrs qui sanctifièrent ce lieu par leurs souffrances et leur mort. Or nous savons qu'avant d'engager le combat, les fidèles avaient soin, autant qu'il leur était possible, de se fortifier du Corps et du Sang

du Seigneur ainsi que le rappelle en propres termes saint Cyprien. Et sainte Félicité complétait en quelque sorte la même pensée en faisant remarquer à son géolier que Jésus-Christ lui-même souffrait dans ses martyrs et avec ses martyrs. L'Hostie sainte qui, jadis soutenait les confesseurs de la foi combattant dans cette arène, venait en ce jour, sanctifier et consacrer par elle-même, ce lieu déjà béni et sanctifié par les souffrances de ses enfants. Telles sont les réflexions qui, naturellement me venaient à l'esprit, pendant que j'assistais à cette Messe célébrée dans le Colisée.

La cérémonie avait été organisée par l'Association catholique des jeunes explorateurs, ou *boy-scouts*, très florissante dans la ville de Rome. L'évêque de l'armée, Mgr Bartolomasi, avait décidé d'offrir à cette Association un autel de camp et la remise solennelle de cet autel avait été fixée au jour de l'Ascension, dans le Colisée. Les divers groupes de *boy-scouts* étaient placés dans l'arène; la foule avait pris possession des gradins. Le coup d'oeil, embelli encore par un soleil radieux, était des plus imposants.

Après la Messe, Mgr l'Evêque prit la parole. Il commença par rappeler les gloires païennes du Colisée, et il en tira des leçons actuelles éminemment pratiques. Tout d'abord la religion chrétienne, en se substituant à la civilisation païenne dont le Colisée est un des plus magnifiques témoins, a fait de tous les hommes des frères d'une même famille, des membres d'un même corps: l'union, la fraternité, la charité, voilà, ô chers jeunes gens, voilà, ô peuple tout entier, une vérité qui ne devrait jamais être oubliée. En second lieu, le souvenir des chrétiens qui, en souffrant ici, ont mérité le bonheur éternel, nous clame que pour arriver à la joie du Ciel, il faut savoir se mortifier, embrasser les souffrances, et mourir avec Jésus-Christ. Habituez-vous donc à porter la croix de la discipline, de la morale chrétienne, de l'obéissance dans la famille et à l'école; efforcez-vous de devenir vertueux. Mais rappelez-vous toujours que le moyen pour être forts et lutter courageusement de façon à remporter la victoire, c'est de vous unir, comme les martyrs, au sacrifice de Jésus, renouvelé au saint Autel.

H. E. s. s. s.

CHRONIQUE ROMAINE

Les principales œuvres eucharistiques de Rome⁽¹⁾

Nous commençons par parler de celle qui, quoique peut-être la plus récente, est la plus importante, parce qu'elle a été établie par l'autorité diocésaine elle-même. Ce fut le Cardinal vicaire qui, devant le réveil de la dévotion eucharistique, jugea nécessaire de discipliner l'action des diverses associations, pour les faire converger, avec un accord plus parfait, vers la poursuite de la fin commune à toutes. Elle reçut le nom de *Commission diocésaine des œuvres eucharistiques*; les conseillers nommés par l'Eminentissime Cardinal vicaire sont, en partie ecclésiastiques, en partie laïcs; la Commission, selon un règlement très court, est sous la présidence du vicaire gérant, et la vice-présidence du secrétaire du vicariat pour les œuvres catholiques; ces charges sont actuellement remplies par Mgr Patrin et Mgr Pascucci; le secrétaire est le P. Marcolini, des Pères du T. S. Sacrement de San Claudio.

D'autre part, à cette même Commission est confiée l'organisation des Congrès eucharistiques diocésains, et elle fonctionne comme sous-comité des Congrès eucharistiques nationaux.

Pour préparer ce premier Congrès diocésain, la Commission se réunit dans le local habituel de ses séances, près de l'église de San Claudio, puis deux fois au vicariat, et fixe les sujets à traiter et les rapporteurs. Les sujets choisis sont comme une introduction au développement des Congrès diocésains dans les années qui suivront. Un Congrès diocésain à Rome n'embrasse que la ville de Rome; mais le nom de Rome fait prendre à toute œuvre une importance mondiale; et nous sommes certains que cela fera naître d'autres Congrès diocésains, qui s'attacheront aussi à traiter les sujets désignés, c'est-à-dire *l'action individuelle et collective du prêtre et du laïc dans la vie eucharistique privée et publique.*

(1) Osservatore romano.

La Commission a commencé par faire imprimer un opuscule où sont énumérées les œuvres eucharistiques existant à Rome, avec des brèves notices historiques. Avant tout, on y rappelle les confréries du Très Saint Sacrement, fondée par le vénérable P. Tomaso Stella, dominicain, en 1538 dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve, pour développer le culte extérieur de Jésus dans l'Eucharistie. Il est facile de comprendre que ces œuvres, inspirées du même esprit dont saint Bonaventure s'était fait l'apôtre, prirent aussitôt un grand développement à Rome; presque toutes les paroisses tinrent à avoir cette confrérie dans une chapelle de leur territoire; et les confrères s'offraient pour les processions, pour l'accompagnement du saint Viatique, l'adoration diurne, les Quarante Heures, etc.

Le Code de droit canonique vise actuellement, pour chaque paroisse, une institution eucharistique, à laquelle il donne le nom de Confrérie; et pour l'adaptation pratique à notre époque, ce sera assurément l'objet des préoccupations d'un Congrès diocésain futur.

Ensuite vient l'institution si remarquable de l'*Adoration nocturne*, se présentant comme une sainte riposte à la proclamation des principes athées de la révolution française à Rome en 1910. Cette institution fut l'œuvre de quelques prêtres avec un groupe de nobles du patriciat, qui ne voulurent pas laisser dans l'abandon le saint Sacrement exposé pendant les Quarante Heures. Rome prêta un concours enthousiaste aux dépenses nécessitées par le transport des adorateurs de leurs maisons aux églises et basiliques lointaines pendant les deux nuits de veille. On trouvait des voitures dans les rues de Rome sombres, et sur bien des points inhabitées, comme aujourd'hui encore, on en trouve surtout la seconde nuit, à cause du manque de sécurité.

Au grand nombre de ceux qui contribuèrent de leur bourse répondit le zèle de ceux qui payèrent de leur personne, se réunissant, trois ou quatre laïcs et un prêtre, pour la veille sainte. Les pontifes accueillirent l'institution avec la plus grande faveur, l'élevant au rang d'archiconfrérie, afin de propager l'adoration nocturne, et le Pape actuel, Benoît XV, la pra-

tiqua assidûment au temps où il était secrétaire d'Etat; il en fut même président et actuellement, il en est le protecteur et l'insigne bienfaiteur. Tout le monde se souvient de la veille que, l'été dernier, Sa Sainteté voulut faire dans la Basilique vaticane, avec le concours de tous les inscrits à l'adoration nocturne. Les prières qui s'élevèrent vers Dieu en cette nuit mémorable, obtinrent, au dire de chacun, de la bonté divine, la fin plus proche de l'affreux fléau de la guerre.

Une autre œuvre est l'*Adoration diurne des Quarante Heures*, instituée en 1884, et reconstituée en 1905 à la basilique des Saints-Apôtres, et qui a des zélatrices dans chaque paroisse.

La pieuse association de la *Visite quotidienne* à Jésus dans le saint Sacrement est née à Turin en 1894, et pousse à la pratique de la visite journalière; cette visite, si pratiquée autrefois par les chrétiens, est toujours en usage chez les religieux, les collèges et les communautés de femmes. A Rome, elle a de nombreux centres, et l'inscription donne droit à des indulgences spéciales. Cette pratique est accessible à tous.

Aux prêtres adorateurs de San-Claudio sont confiées quatre institutions: l'*Agrégation du saint Sacrement*, l'*Association des Prêtres adorateurs*, la *Ligue sacerdotale pour la communion fréquente et quotidienne*, la *Pieuse Union pour la communion des enfants*. Le titre de chacune en indique le but principal. Les religieux fondés par le vénérable P. Eymard les maintiennent dans leur activité. De plus, la *Congrégation eucharistique*, qui appelle les jeunes à l'Eucharistie, est florissante à San-Claudio.

A l'église de Sainte-Croix *dei Cuntresi*, l'archiconfrérie de la *Messe réparatrice*, fondée en 1910, est également en pleine prospérité.

Des associations eucharistiques pour la jeunesse, qui ont pris beaucoup d'extension et de développement, ce sont les *Associations pieuses des pages d'honneur*. On y appelle les petits garçons et les petites filles, et particulièrement les nouveaux communiant, et on cherche à obtenir d'eux la visite quotidienne, l'adoration mensuelle, la pratique des oraisons jaculatoires à l'Eucharistie et la participation aux cérémonies

publiques en l'honneur du saint Sacrement avec un costume spécial.

Le *Collegium Tarsicii* institué en 1707 pour les jeunes gens de bonne famille, anime et entretient en eux la pratique de la vie eucharistique, avec la messe, la communion fréquente, les heures d'adoration, l'assistance aux cérémonies liturgiques, des instructions et des chants; de plus, elle leur procure la facilité de visiter les catacombes et d'assister à la célébration des mystères dans la *Cella Tricora* des catacombes des saints Sixte et Cécile, sur la voie Appienne.

A ces œuvres de caractère avant tout eucharistique, on devrait ajouter celle des *Retraites d'ouvriers*, avec la *Ligue de Persévérance*, celle des *Pèlerinages eucharistiques à Lourdes*, avec le transport des malades aux processions solennelles eucharistiques, sans oublier le *Collegium Cultorum Martyrum*, qui a renouvelé, renouvelle et renouvellera dans les cimetières chrétiens le culte eucharistique, resté interrompu pendant près de deux mille ans dans ces vénérables hypogées. A une telle fécondité d'œuvres, que nous n'avons pas citées toutes, correspond la piété des bons chrétiens.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1906)

Nous prions nos Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **2800 à 3200** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

ŒUVRE DES PRÊTRES-ADORATEURS

DIRECTEURS DIOCÉSAINS

- QUÉBEC:** R. P. Gaudiose Labrecque, s. s. s., Noviciat des Pères du T. S. Sacrement, Chemin Ste Foy.
- Trois-Rivières:** M. l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang, Trois-Rivières.
- Rimouski:** M. l'abbé J.-Lionel Roy, directeur du grand Séminaire de Rimouski.
- Chicoutimi:** M. l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Évêché de Chicoutimi.
- Nicolet:** M. l'abbé F.-A. St-Germain, Évêché de Nicolet.
- MONTREAL:** R. P. Philippe Cayer, s. s. s., 368 Ave. Mont-Royal, Est.
- Saint-Hyacinthe:** M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, Séminaire de St-Hyacinthe.
- Sherbrooke:** M. l'abbé J.-Chs McGee, Sutton, P. Q.
- Valleyfield:** M. l'abbé, J.-S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.
- Joliette:** Mgr Eustache Dugas, V. G., Église St-Pierre, Joliette.
- OTTAWA:** M. le chanoine L.-N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.
- Pembroke:** M. l'abbé Henri Martel. "Ile du Grand Calumet", comté de Pontiac.
- Mont-Laurier:** M. l'abbé J.-Eug. Limoges, Saint-Jovite, comté de Terrebonne, P. Q.
- TORONTO:** Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.
- London:** Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.
- Hamilton:** Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.
- KINGSTON:** Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.
- Peterboro:** Rev. Patrick J. Kelley, St-Paul's Church, Norwood, Ont.
- HALIFAX:** Rev. Gerald Murphy, St. Patrick's Church, Halifax.
- Charlottetown:** Rev. M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P. E. I.
- Saint-Jean:** M. l'abbé M.-E. Savage, Moncton, N. B.
- Antigonish:** Rev. Michael Gillis, Antigonish, N. S.
- SAINT-BONIFACE:** Mgr Frs-Az. Dugas, V. G., Archevêché de St Boniface.
- EDMONTON:** Rév. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert.
- REGINA:** M. l'abbé Zéphirin Marois, Archevêché de Régina, Sask.
-

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE POUR LE CANADA

R. P. DIRECTEUR, - - 368 Ave Mont-Royal Est, Montréal

NOTICE

— SUR —

L'Association des Prêtres-Adorateurs

1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le tabernacle et terminer par la bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, le *billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associés défunts. Cette messe est privilégiée.

2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour toute heure d'adoration, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une simple visite au Saint Sacrement, en récitant six *Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisières* par un simple signe de croix.

Ligue Sacerdotale Eucharistique

BUT: Promouvoir la communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 déc. 1905.

CONDITIONS: 1. Être inscrit dans la Ligue.—2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

AVANTAGES: Les membres de la Ligue peuvent :

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédiction Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine, une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des "Pères Croisières," par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur évêque.)